

Comme au printemps dernier, la plateforme [quete.catholique.fr](http://quete.catholique.fr) vient d'être remise en service par la CEF à destination des diocèses et des paroisses. Elle est d'ores et déjà opérationnelle.

Elle permet aux fidèles qui le souhaiteraient de verser une participation régulière aux dépenses courantes de leur paroisse, dans le cas où le confinement se prolongerait et entraînerait une suspension durable des messes.

### **QUELQUES INFORMATIONS PRATIQUES :**

- Le choix du diocèse est obligatoire. Une autre case à saisie obligatoire permet d'indiquer sa paroisse.
- 4 montants sont proposés (2, 5, 10 et 20€) ainsi qu'une case au montant libre.
- Le don est anonyme (seule l'adresse mail est demandée, et dans le seul but d'accuser réception de l'offrande; l'adresse mail n'est pas transmise aux diocèses)
- En revanche, contrairement au denier, aucun reçu fiscal ne sera délivré
- A l'issue de l'opération (avec un arrêté au 31/12/2020 si poursuite en 2021), la CEF reversera à chaque diocèse le montant intégral collecté et enverra un tableau montant/paroisse pour que le diocèse puisse reverser aux paroisses les sommes qui leur reviennent.

### **UN LIEN QUI "IDENTIFIE" VOTRE PAROISSE**

Il est possible de générer un lien personnalisé qui permettra au donateur qui arrive sur le formulaire d'avoir les cases « diocèse » et/ou « paroisse » pré-remplies. Ce lien personnalisé peut être mis sur les sites de vos paroisses. Très concrètement :

1. Remplir le formulaire accessible sur : [https://cef.formstack.com/forms/quete\\_en\\_ligne\\_pre\\_remplissage](https://cef.formstack.com/forms/quete_en_ligne_pre_remplissage)
2. Récupérer le lien personnalisé ainsi généré
3. Le mettre sur votre site

### **PROPOSITION DE TEXTE POUR COMMUNIQUER AUPRES DE VOS PAROISSIENS :**

« Quelle que soit l'évolution des conditions d'exercice du culte, le confinement dans lequel nous nous trouvons empêchera nombre d'entre nous de se rendre à des célébrations dans leur église. La quête, de toute manière, comme durant le printemps, va se trouver très réduite. Aussi, le diocèse de Dijon met-il à votre disposition ce moyen électronique pour « remplacer » votre offrande habituelle de quête si vous ne pouvez pas vous rendre à la messe.

Nous sommes si nombreux à faire ce petit don hebdomadaire qu'il représente une proportion importante des ressources de notre Eglise.

Merci d'avance de continuer dans cette fidélité ! »

Pour information, **le Jour du Seigneur fera mention de la plateforme lors de la diffusion de la messe du dimanche matin.**

Vous pouvez vous servir du visuel en pièce jointe pour accompagner vos mails ou pour illustrer vos sites Internet.

N'hésitez pas à me contacter pour toute question.

Bonne fin de semaine, bon courage pour ce confinement et en union de prière,

Nicolas Rouillard  
Responsable de la communication  
Diocèse de Dijon  
07 68 53 57 93

